

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 février 2013

---

**SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 707)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 252

présenté par

M. Collard, Mme Maréchal-Le Pen et M. Bompard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 4 .

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est inutile de débattre d'un texte de loi dont les brèches entraîneraient la quasi caducité.

Or, le projet, qui devait viser la séparation juridique et capitalistique des activités spéculatives, rétablit aussitôt un modèle de banque universelle par filiales interposées.